

eServices, gérez votre formule du bout des doigts !

Plus connecté, plus rapide,
plus confort : créez votre compte
en quelques clics sur la plateforme
eservices.nantesmetropole.fr
et gérez votre abonnement sans
contraintes et sans vous déplacer.

- Souscription en ligne.
- Téléchargement de l'attestation packs mobilité employeur Naolib pour bénéficier des 20% de réduction.
- Suivi de vos prélèvements mensuels.
- Modification de votre formule d'abonnement.
- Commande d'une nouvelle carte en cas de perte ou de vol.
- Mise à jour de vos infos personnelles.
- Téléchargement de vos justificatifs de remboursement de Prime Transport.

Le **+** :
vous avez jusqu'au 22
du mois pour déposer votre
dossier complet et recevoir
votre carte mobilités dès
le mois suivant.



Besoin d'aide ?

On vous écoute !

Nous sommes à votre disposition
pour toutes questions ou informations.



Allo Naolib
02 40 444 444



Site internet
pro.naolib.fr



Espace mobilité
Commerce Nantes



Application Naolib
Tram et bus

naolib
Nantes Métropole Mobilités



TRANSPORTS EN COMMUN

Offre spéciale Packs Mobilité

Salariés

- 20 % sur la formule illimitée, tenez-vous bien !

www.nantigelagency - 03393 - Juin 2024 - Ne pas jeter sur la voie publique.



naolib.fr
02 40 444 444

Votre employeur adhère au dispositif packs mobilité, place aux réductions !

Grâce à cet engagement, en tant que nouvel abonné⁽¹⁾ vous bénéficiez d'une réduction de **20% sur la formule illimitée pendant 1 an.**

Cet avantage est cumulable avec le **remboursement de 50% minimum⁽²⁾ de votre abonnement** par votre employeur au titre de la prime transport.



Formule illimitée, quels avantages pour vous ?

L'abonnement pour vous déplacer partout, tout le temps

Voyagez sans limites dans l'**ensemble des transports en commun** (tram, bus et navibus) hors navette aéroport.

- +** Accédez **gratuitement** au réseau TER et à certaines lignes de **cars du réseau Aléop** au sein de l'agglomération nantaise.
- +** Gérez votre **budget** grâce au montant fixe prélevé chaque mois.
- +** Simplifiez vos **démarches** avec le renouvellement automatique de votre contrat à la date anniversaire.

La carte mobilités, votre sésame pour tous les déplacements

- +** Accès libre aux **parkings-relais (P+R)** sous condition de validation dans l'ensemble des transports en commun de l'agglomération nantaise.
- +** Accès au service **vélo en libre-service** Naolib.
- +** Déverrouillage des **voitures en autopartage** Citiz.

(1) Nouvel abonné : ne pas avoir été abonné depuis 3 ans à une formule illimitée.

(2) 50% minimum pris en charge par l'employeur pouvant aller jusqu'à 75%.



Réduction de 20%⁽³⁾ : comment en bénéficier ?

Il suffit d'être salarié d'une entreprise publique, privée ou d'une association signataire de la convention Semitan liée au dispositif packs mobilité Naolib.

- +** Souscrire pour la 1^{re} fois à la formule illimitée ou ne pas avoir été abonné à celle-ci depuis 3 ans.
- +** Joindre l'attestation packs mobilité employeur dûment renseignée et signée lors de votre souscription⁽⁴⁾ en ligne ou de votre envoi postal à l'adresse indiquée sur le contrat⁽⁵⁾.

La meilleure formule dès 4 trajets par semaine⁽⁶⁾

FORMULE ILLIMITÉE	-18 ans	-26 ans	+26 ans	+60 ans
Prélèvement ⁽⁷⁾ mensuel habituel	23,10 €	24,50 €	53,90 €	29,80 €
-20% avantage packs mobilité	-4,62 €	-4,90 €	-10,78 €	-5,96 €
Montant prélevé (10 mois)	18,48 €	19,60 €	43,12 €	23,84 €
Participation employeur (-50%)	-9,24 €	-9,80 €	-21,56 €	-11,92 €
Coût mensuel de l'abonnement (10 mois)	9,24 €	9,80 €	21,56 €	11,92 €

Vous quittez votre entreprise ?

Vous perdez la réduction de 20% mais vous conservez votre formule illimitée avec des prélèvements réajustés au tarif normal en vigueur.

(3) La réduction ne s'applique pas sur la tarification solidaire.

(4) Avant le 15 du mois si envoi postal ou avant le 22 du mois si téléchargement au moment de votre souscription sur la plateforme eServices Nantes Métropole.

(5) Si vous n'avez pas pu remettre l'attestation packs mobilité employeur en même temps que votre dossier d'abonnement, votre employeur et vous avez 3 mois pour l'envoyer à pro@naolib.fr. Passé ce délai vous ne pourrez plus bénéficier de la réduction de 20%.

(6) Pour 4 trajets par semaine pendant 1 mois : base formule illimitée + 26 ans VS ticket horaire 1,75 € (carnet de 10 tickets).

(7) Base 10 mois de prélèvements selon tarifs au 01/07/2024.